

Université Laval
États financiers
au 30 avril 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 36

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université Laval

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université Laval conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université Laval ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Laval.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université Laval;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université Laval à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 28 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Université Laval

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2021

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits												
Subventions – ministère de l'Enseignement supérieur (MES) (note 6)	457 357	449 818	30 747	12 702	46 195	47 389	–	–	–	–	534 299	509 909
Droits de scolarité	142 229	123 624	–	–	–	–	–	–	–	–	142 229	123 624
Services à la collectivité	11 310	12 135	9 400	8 284	–	–	–	–	–	–	20 710	20 419
Services fournis à l'extérieur	39 816	38 084	–	–	2 229	1 653	–	–	–	–	42 045	39 737
Produits nets de placements (note 23)	8 417	4 139	1 637	(60)	423	256	5 020	(214)	1 467	(81)	16 964	4 040
Services et aide aux étudiants	21 965	27 614	11 148	10 542	–	–	–	–	–	–	33 113	38 156
Entreprises auxiliaires	8 118	18 530	–	–	–	–	–	–	–	–	8 118	18 530
Contributions de la Fondation de l'Université Laval	26	170	14 487	17 627	–	–	–	–	–	–	14 513	17 797
Dons d'autres organismes	–	–	–	–	128	56	307	412	–	–	435	468
Autres subventions et produits	12 464	13 638	200 717	207 569	26 848	28 738	–	–	–	–	240 029	249 945
	701 702	687 752	268 136	256 664	75 823	78 092	5 327	198	1 467	(81)	1 052 455	1 022 625
Charges												
Enseignement et recherche libre	418 504	414 073	2 768	2 384	–	–	–	–	–	–	421 272	416 457
Services à la collectivité	8 548	10 141	15 443	16 759	–	–	–	–	–	–	23 991	26 900
Recherche	11 673	12 751	217 230	209 735	–	–	–	–	–	–	228 903	222 486
Fonctions de soutien	154 561	155 902	2 255	5 789	–	–	620	476	100	98	157 536	162 265
Services et aide aux étudiants	22 983	27 845	32 282	23 502	–	–	–	–	–	–	55 265	51 347
Entreprises auxiliaires	10 008	14 463	–	–	–	–	–	–	–	–	10 008	14 463
Rénovations et réaménagements	–	–	–	–	964	857	–	–	–	–	964	857
Intérêts sur la dette à long terme	8	93	–	–	18 606	20 159	–	–	–	–	18 614	20 252
Avantages sociaux futurs	8 842	1 627	–	–	–	–	–	–	–	–	8 842	1 627
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	–	–	–	–	–	53	–	–	–	–	–	53
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	–	–	–	–	74 679	72 563	–	–	–	–	74 679	72 563
	635 127	636 895	269 978	258 169	94 249	93 632	620	476	100	98	1 000 074	989 270
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	66 575	50 857	(1 842)	(1 505)	(18 426)	(15 540)	4 707	(278)	1 367	(179)	52 381	33 355

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Soldes de fonds retraités (négatifs) au début (note 3)	(237 988)	(239 348)	-	-	272 471	242 211	34 761	36 619	9 679	10 108	78 923	49 590
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	66 575	50 857	(1 842)	(1 505)	(18 426)	(15 540)	4 707	(278)	1 367	(179)	52 381	33 355
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	8 297	(4 684)	-	-	-	-	-	-	-	-	8 297	(4 684)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables	-	-	-	-	357	662	-	-	-	-	357	662
Virements interfonds (note 7)	(62 274)	(44 813)	1 842	1 505	62 524	45 138	(2 061)	(1 580)	(31)	(250)	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(225 390)	(237 988)	-	-	316 926	272 471	37 407	34 761	11 015	9 679	139 958	78 923

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	52 381	33 355
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	(10 773)	5 483
Variation nette du passif au titre des prestations définies	4 030	(3 333)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(29 025)	(29 908)
Amortissement des immobilisations corporelles	74 679	72 563
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	-	53
Gain sur la cession d'immobilisations	(749)	-
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 8)	116 667	15 930
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>207 210</u>	<u>94 143</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des effets à recevoir	35	23
Placements	73 810	(78 309)
Immobilisations corporelles (a)	(76 072)	(86 723)
Produit de la cession d'immobilisations	1 920	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(307)</u>	<u>(165 009)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	360	-
Emprunts à long terme	48 955	131 668
Remboursements d'emprunts à long terme	(60 937)	(113 399)
Apports reportés afférents aux immobilisations	37 553	22 997
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>25 931</u>	<u>41 266</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	232 834	(29 600)
Encaisse au début	<u>72 488</u>	<u>102 088</u>
Encaisse à la fin	<u>305 322</u>	<u>72 488</u>

(a) Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice incluent des dons d'une valeur approximative de 484 707 \$ (717 825 \$ au 30 avril 2020).

Au cours de l'exercice, l'Université Laval a acquis des immobilisations corporelles dont un montant de 5 799 493 \$ (4 939 464 \$ au 30 avril 2020) est inclus dans les créiteurs et autres dettes de fonctionnement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval
Situation financière

au 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

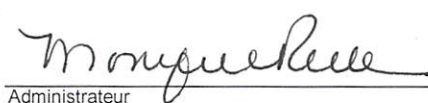
8

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF												
Court terme												
Encaisse	305 322	72 488	-	-	-	-	-	-	-	-	305 322	72 488
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	61 973	47 459	32 225	31 697	178 852	201 526	-	-	-	-	273 050	280 682
Frais payés d'avance (note 10)	5 178	3 976	1 285	285	-	-	-	-	-	-	6 463	4 261
Placements (note 12)	-	75 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75 000
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	273 878	192 863	136 301	67 966	-	-	-	-	-	-
	372 473	198 923	307 388	224 845	315 153	269 492	-	-	-	-	584 835	432 431
Long terme												
Effets à recevoir (note 11)	245	280	-	-	-	-	-	-	-	-	245	280
Placements (note 12)	47 398	41 183	12 288	11 255	3 102	2 717	39 690	36 696	11 015	9 679	113 493	101 530
Immobilisations corporelles (note 13)	-	-	-	-	944 690	943 123	-	-	-	-	944 690	943 123
	420 116	240 386	319 676	236 100	1 262 945	1 215 332	39 690	36 696	11 015	9 679	1 643 263	1 477 364
PASSIF												
Court terme												
Emprunts bancaires (note 14)	360	-	-	-	-	-	-	-	-	-	360	-
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	143 560	121 165	14 978	11 574	11 021	9 658	2 283	1 935	-	-	171 842	144 332
Produits reportés (note 16)	14 138	9 723	-	-	-	-	-	-	-	-	14 138	9 723
Apports reportés (note 17)	-	-	304 698	224 526	-	-	-	-	-	-	304 698	224 526
Avances interfonds, sans intérêt	410 179	260 829	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 18)	5 121	5 121	-	-	60 730	55 817	-	-	-	-	65 851	60 938
	573 358	396 838	319 676	236 100	71 751	65 475	2 283	1 935	-	-	556 889	439 519
Long terme												
Dette à long terme (note 18)	49 140	54 261	-	-	583 418	595 192	-	-	-	-	632 558	649 453
Passif au titre des prestations définies (note 19)	23 008	27 275	-	-	-	-	-	-	-	-	23 008	27 275
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 20)	-	-	-	-	290 850	282 194	-	-	-	-	290 850	282 194
	645 506	478 374	319 676	236 100	946 019	942 861	2 283	1 935	-	-	1 503 305	1 398 441
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 22)												
Non grevés d'affectations	(263 123)	(270 644)	-	-	-	-	-	-	11 015	9 679	(252 108)	(260 965)
Affectés d'origine interne	37 733	32 656	-	-	-	-	2 682	2 631	-	-	40 415	35 287
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	34 725	32 130	-	-	34 725	32 130
Investis en immobilisations	-	-	-	-	316 926	272 471	-	-	-	-	316 926	272 471
	(225 390)	(237 988)	-	-	316 926	272 471	37 407	34 761	11 015	9 679	139 958	78 923
	420 116	240 386	319 676	236 100	1 262 945	1 215 332	39 690	36 696	11 015	9 679	1 643 263	1 477 364

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval (ci-après l'« Université ») est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

L'Université a adopté la mesure de simplification visant la comptabilisation des allègements de loyer accordés en conséquence directe de la pandémie de COVID-19 du chapitre 3065, « Contrats de location », de la partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Cette mesure vise à simplifier la comptabilisation de tels allègements, que ceux-ci soient sous la forme de report ou d'exonération de loyer, en permettant à l'Université de choisir de ne pas comptabiliser ces allègements comme un nouveau bail sous certaines conditions.

Ces conditions sont réunies à l'égard de tous les contrats de location-exploitation pour lesquels l'Université a accordé des allègements et a choisi de se prévaloir de cette mesure de simplification. Conséquemment, l'Université continue de traiter ces baux selon leurs conditions initiales et elle comptabilise une perte attribuable à l'exonération de paiements de loyer au résultat net de la période à laquelle se rapportent ces paiements. Pour l'exercice terminé le 30 avril 2021, ces allègements ont donné lieu à la comptabilisation d'une perte de 1 391 802 \$.

3 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS À L'EXERCICE ANTÉRIEUR

L'Université a redressé ses états financiers des périodes antérieures relativement aux apports reportés afférents aux immobilisations et à la subvention à recevoir du MES. Les incidences de ce redressement sur les états financiers au 30 avril 2020 sont une augmentation des débiteurs et autres sommes à recevoir de 46 826 292 \$, une diminution des apports reportés afférents aux immobilisations de 68 953 076 \$, une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 6 022 183 \$ et une augmentation des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables de 661 848 \$, ainsi qu'une augmentation des soldes de fonds de 121 139 703 \$ au 1er mai 2019 et de 115 779 368 \$ au 30 avril 2020.

4 - INCIDENCES RÉSULTANTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'Université.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

4 - INCIDENCES RÉSULTANTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 (suite)

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions sur les activités futures. L'Université a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Classification des fonds

Aux fins comptables, les comptes ayant des caractéristiques similaires sont groupés dans l'un des fonds suivants :

Fonds de fonctionnement

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

Fonds avec restrictions

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

Fonds des immobilisations

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Fonds de dotation

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé qu'aux fins précisées par le donateur.

Fonds de souscription

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, les notes 26 et 27 présentent l'information concernant ces entités.

Entreprises auxiliaires

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction, et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MES selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations majeures – mécanique du bâtiment	25 ans
Améliorations majeures – réaménagement intérieur	30 ans
Améliorations majeures – structure et architecture	40 ans
Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$	10 ans
Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Autres actifs amortissables	20 ans

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprise.

Constatation des apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dons

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

Subventions de recherche, contrats et autres produits

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

Produits de placements

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Constatation des produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services fournis à l'extérieur ainsi que les services et l'aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Intérêts sur les dettes

Fonds de fonctionnement

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires et les dettes à long terme attribuables au fonds de fonctionnement.

Fonds des immobilisations

Les intérêts sur les dettes garanties par le Gouvernement du Québec sont remboursés par le MES.

Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste « Avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations définies. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur, et des placements dans la fiducie globale que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instrument financiers dérivés

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

5 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

6 - SUBVENTIONS – MES

Fonds de fonctionnement

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 3 444 400 \$ (3 364 000 \$ au 30 avril 2020) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est présentée sous cette dernière rubrique.

Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts, pour le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement de la dette à long terme.

7 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Projets		
Fonds de fonctionnement	(62 274)	(44 813)
Fonds avec restrictions	1 842	1 505
Fonds des immobilisations	62 524	45 138
Fonds de dotation	(2 061)	(1 580)
Fonds de souscription	(31)	(250)
	—	—

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	7 632	19 301
Frais payés d'avance	(2 202)	662
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	26 650	(16 544)
Produits reportés	4 415	(1 817)
Apports reportés	80 172	14 328
	<u>116 667</u>	<u>15 930</u>

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	10 735	6 889
Subvention – MES (1)	46 360	37 125
Droits de scolarité et autres frais	4 878	3 445
	<u>61 973</u>	<u>47 459</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres (2)	<u>32 225</u>	<u>31 697</u>
Fonds des immobilisations		
Subventions (3)	178 688	201 070
Autres	164	456
	<u>178 852</u>	<u>201 526</u>
	<u>273 050</u>	<u>280 682</u>

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 5 455 200 \$, soit 3 366 000 \$ pour les droits de scolarité et 2 089 200 \$ pour la facturation générale (3 095 000 \$ au 30 avril 2020, soit 1 825 000 \$ pour les droits de scolarité et 1 270 000 \$ pour la facturation générale). Le montant de la perte de valeur afférente aux débiteurs est de 3 188 901 \$ pour l'exercice (1 524 335 \$ en 2020).

- (1) La subvention – MES à recevoir est composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2020-2021 de 55 813 913 \$, déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de 9 453 738 \$ (au 30 avril 2020 : composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2019-2020 de 45 599 631 \$, déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de 8 474 738 \$).
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

- (3) Les subventions à recevoir représentent l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 5, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'informations) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MES en remboursement des emprunts à long terme. Les subventions à recevoir incluent également une somme de 4 668 832 \$ (5 958 350 \$ au 30 avril 2020) relativement aux intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MES.

Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MES, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire et les conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2021, une somme de 46 038 400 \$ a été comptabilisée à titre de produit et était à recevoir (46 278 600 \$ à recevoir au 30 avril 2020). La somme a été encaissée le 29 juillet 2021.

10 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Ces frais représentent les fournitures et les services des différentes facultés devant être utilisés au cours du prochain exercice et des avances effectuées à des projets.

11 - EFFETS À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Somme à recevoir de La Boutique Rouge et Or – Université Laval, 3,3 %	237	255
Autres sommes à recevoir, sans intérêt	8	25
	<u>245</u>	<u>280</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021 /
(en milliers de dollars sauf dans le texte)

12 - PLACEMENTS

						2021
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 536	12 288	3 102	39 690	11 015	67 631
Actions	24 392	-	-	-	-	24 392
Titres à revenu fixe	21 112	-	-	-	-	21 112
Titres du marché monétaire et autres	358	-	-	-	-	358
	<u>47 398</u>	<u>12 288</u>	<u>3 102</u>	<u>39 690</u>	<u>11 015</u>	<u>113 493</u>
						2020
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 368	11 255	2 717	36 696	9 679	61 715
Actions	19 902	-	-	-	-	19 902
Titres à revenu fixe	19 747	-	-	-	-	19 747
Titres du marché monétaire et autres	75 166	-	-	-	-	75 166
	<u>116 183</u>	<u>11 255</u>	<u>2 717</u>	<u>36 696</u>	<u>9 679</u>	<u>176 530</u>
Tranche échéant à moins d'un an	75 000	-	-	-	-	75 000
	<u>41 183</u>	<u>11 255</u>	<u>2 717</u>	<u>36 696</u>	<u>9 679</u>	<u>101 530</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

12 - PLACEMENTS (suite)

Titres cédés à l'Université

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées d'exploiter des propriétés intellectuelles appartenant à l'Université, cette dernière s'est vu accorder du capital-actions dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Amylix Pharmaceuticals Inc., 67 425 actions privilégiées;
- ARNA Therapeutics Inc., 246 122 actions privilégiées;
- LensVector Inc., 870 102 actions privilégiées de catégorie « C » (770 102 actions au 30 avril 2020) et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;
- Robotiq inc., débenture convertible en actions ordinaires, taux d'intérêt de 7 %, d'une valeur nominale de 98 179 \$;
- Gestion Sovar inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- Fortaleza Energy Inc., 15 873 actions ordinaires;
- DiaMentis inc., 500 170 actions ordinaires;
- Sovar, société en commandite, 1 action ordinaire de catégorie « B », 4 actions privilégiées de catégorie « Gel A », 1 action privilégiée de catégorie « Gel B », 191 504 actions privilégiées et 1 part privilégiée « UL ».

En l'absence d'une valeur au marché pour ces titres, ils ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	460 191	85 755	374 436
Aménagements des terrains	47 851	16 204	31 647
Bâtiments	596 048	284 728	311 320
Documents de bibliothèque	89 682	44 184	45 498
Équipement de communication et équipement multimédia	6 270	3 077	3 193
Équipement informatique	57 728	28 541	29 187
Équipement spécialisé	162 255	83 992	78 263
Matériel roulant	1 989	1 029	960
Mobilier	6 187	2 848	3 339
Améliorations locatives	16	2	14
Actifs non amortissables	7 666	-	7 666
Projets en cours	45 378	-	45 378
Terrains	13 789	-	13 789
	1 495 050	550 360	944 690

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	386 210	71 373	314 837
Aménagements des terrains	47 364	13 804	33 560
Bâtiments	594 747	273 599	321 148
Documents de bibliothèque	86 944	41 702	45 242
Équipement de communication et équipement multimédia	6 093	3 002	3 091
Équipement informatique	50 314	24 662	25 652
Équipement spécialisé	166 992	84 836	82 156
Matériel roulant	1 866	863	1 003
Mobilier	5 959	2 483	3 476
Actifs non amortissables	7 310	-	7 310
Projets en cours	91 539	-	91 539
Terrains	14 109	-	14 109
	1 459 447	516 324	943 123

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Améliorations majeures	14 382	12 728
Aménagements des terrains	2 400	2 361
Bâtiments	11 447	11 413
Documents de bibliothèque	8 831	8 654
Équipement de communication et équipement multimédia	1 236	1 201
Équipement informatique	18 007	16 922
Équipement spécialisé	16 762	17 618
Matériel roulant	397	404
Mobilier	1 215	1 108
Améliorations locatives	2	154
	<u>74 679</u>	<u>72 563</u>

14 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 155 000 000 \$ à laquelle s'additionnent les divers programmes de papier commercial en vigueur.

Au 30 avril 2021, aucun montant n'est utilisé (0 \$ au 30 avril 2020). Si l'Université avait utilisé ses facilités de crédit au 30 avril 2021, le taux d'intérêt aurait été d'environ 0,4 % (0,6 % au 30 avril 2020).

Ce mode de financement doit être négocié ponctuellement avec les institutions financières, selon les besoins de liquidités de l'Université.

De plus, l'Université dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 3 616 741 \$ (0 \$ au 30 avril 2020), portant intérêt au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois moins 0,10 % (0,3125 %), pour le financement temporaire des opérations du fonds des immobilisations dans le cadre du projet d'aménagement d'espaces de recherche dédiés à de la recherche de pointe sur le microbiome, jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme. Au 30 avril 2021, le solde utilisé est de 360 000 \$ (0 \$ au 30 avril 2020).

Le MES autorise annuellement un montant maximal d'emprunt temporaire. Ce montant autorisé est de 125 000 000 \$ au 30 avril 2021 (108 000 000 \$ au 30 avril 2020).

15 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 11 069 146 \$ (9 407 657 \$ au 30 avril 2020).

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

16 - PRODUITS REPORTÉS

	2021	2020
	\$	\$
Produits encaissés d'avance sur la location de terrains	997	1 064
Droits de scolarité et autres produits	12 687	8 073
Dépôts pour chambres	276	193
Dépôts pour activités sportives	178	393
	<u>14 138</u>	<u>9 723</u>

17 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	224 526	210 198
Montants constatés à titre de produits	(217 230)	(209 735)
Montants encaissés pour le prochain exercice	297 402	224 063
Solde à la fin	<u>304 698</u>	<u>224 526</u>

18 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,61 %, remboursables par versements mensuels de 360 683 \$ en capital, échéant respectivement en 2031 et en 2032 (1)	46 528	50 856
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,57 %, remboursables par versements mensuels de 66 091 \$ en capital, échéant respectivement en 2030 et en 2031 (1)	7 733	8 526
	<u>54 261</u>	<u>59 382</u>
Tranche échéant à moins d'un an	5 121	5 121
	<u>49 140</u>	<u>54 261</u>

Fonds des immobilisations

Dettes garanties par le Gouvernement du Québec à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale

Obligations et emprunts, taux moyen pondéré de 2,74 % (2,85 % au 30 avril 2020), échéant par tranches jusqu'en 2044	610 858	613 065
Emprunt, remboursé au cours de l'exercice	-	56

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

18 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,24 %, remboursable par versements mensuels de 107 220 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	6 221	7 184
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,96 %, remboursable par versements mensuels de 20 238 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2029 (1)	1 983	2 226
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,59 % et 0,71 %, remboursables par versements mensuels de 59 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2021 et en 2026 (1)	2 469	3 177
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,61 % et 0,69 %, remboursables par versements mensuels de 103 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2024 et en 2027 (1)	5 679	6 915
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 21 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2035 (1)	5 035	5 287
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 30 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2036 (1)	5 370	5 730
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,58 %, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2026 (1)	1 650	1 950
Emprunt, taux de 2,9025 % capitalisé semestriellement, remboursable par versements mensuels de 25 208 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2027	1 966	2 269
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,77 %, remboursable par versements mensuels de 19 444 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2033 (1)	2 917	3 150
	644 148	651 009
Tranche échéant à moins d'un an	60 730	55 817
	583 418	595 192
	632 558	649 453

(1) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 21.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 65 851 270 \$ en 2022, à 63 305 264 \$ en 2023, à 79 135 005 \$ en 2024, à 52 599 651 \$ en 2025 et à 50 748 674 \$ en 2026.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

18 - DETTE À LONG TERME (suite)

La portion subventionnée par le Gouvernement du Québec incluse dans les versements estimatifs pour les cinq prochains exercices s'élève à 56 182 926 \$ en 2022, à 53 801 168 \$ en 2023, à 69 556 198 \$ en 2024, à 43 577 601 \$ en 2025 et à 41 667 960 \$ en 2026.

19 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Régimes à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2019 conformément à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives. Les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2022.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits aux états financiers

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Régimes de retraite		
Obligations au titre des prestations définies	3 556 255	3 278 166
Juste valeur des actifs du régime	3 572 766	3 432 168
Situation de capitalisation – surplus	(16 511)	(154 002)
Provision pour moins-value	(38 111)	(179 759)
Passif au titre des prestations définies	21 600	25 757
Autres régimes		
Obligations au titre des prestations définies	1 408	1 518
Juste valeur des actifs des régimes	–	–
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies	1 408	1 518
	23 008	27 275

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

19 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	2021	2020
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres d'emprunts	44,77	42,85
Titres de participation	28,77	36,58
Fonds immobiliers	14,97	8,75
Autres instruments de placement	11,49	11,82
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, totalisent 40 322 700 \$ (43 824 600 \$ au 30 avril 2020).

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2021	2020
	\$	\$
Régimes de retraite	44 279	40 413
Autres régimes	74	79

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite	
	2021	2020
	%	%
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation	4,82 - 6,30	4,55 - 6,35
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	4,82 - 6,30	4,55 - 6,35
Taux de croissance de la rémunération	3,00 - 3,50	3,00 - 3,50

	Autres régimes	
	2021	2020
	%	%
Taux d'inflation	-	-
Taux d'actualisation	5,15	5,15
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	-	-
Taux de croissance de la rémunération	-	-
Taux d'augmentation du coût des soins médicaux	5,00	5,00

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

20 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	282 194	289 049
Montants encaissés au cours de l'exercice	37 553	22 997
Apports reçus sous forme d'immobilisations	485	718
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables	(357)	(662)
Montants constatés à titre de produits	(29 025)	(29 908)
Solde à la fin	<u>290 850</u>	<u>282 194</u>

21 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

		2021
	Taux d'intérêt	Montant
	Dates moyen pondéré	notionnel
	d'échéance	\$
	fixe	
	%	
Fonds de fonctionnement		
Dette à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	7 733
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	46 528
		<u>54 261</u>
Fonds des immobilisations		
Dette à long terme	2026-10-19	6 221
Dette à long terme	2026-10-20	1 650
Dette à long terme	2021-12-31 et 2026-12-31	2 469
Dette à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	5 679
Dette à long terme	2029-06-05	1 983
Dette à long terme	2033-10-24	2 917
Dette à long terme	2035-11-18	5 035
Dette à long terme	2036-03-03	5 370
		<u>31 324</u>
		<u>85 585</u>

Université Laval
Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

21 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

		2020	
	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré fixe %	Montant notionnel \$
Fonds de fonctionnement			
Dettes à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	3,03	8 526
Dettes à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03	50 856
			<u>59 382</u>
Fonds des immobilisations			
Dettes à long terme	2026-10-19	4,57	7 184
Dettes à long terme	2026-10-20	1,49	1 950
Dettes à long terme	2021-12-31 et 2026-12-31	2,01	3 177
Dettes à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	2,22	6 915
Dettes à long terme	2029-06-05	2,63	2 226
Dettes à long terme	2033-10-24	3,03	3 150
Dettes à long terme	2035-11-18	2,64	5 287
Dettes à long terme	2036-03-03	1,80	5 730
			<u>35 619</u>
			<u>95 001</u>

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

22 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Non grevé d'affectations		
Avantages sociaux futurs		
Régimes de retraite	(21 601)	(25 757)
Autres régimes	(1 408)	(1 518)
Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel	(46 973)	(44 131)
Opérations de fonctionnement	(193 141)	(199 238)
	<u>(263 123)</u>	<u>(270 644)</u>
Affecté d'origine interne (1)	<u>37 733</u>	<u>32 656</u>
	<u>(225 390)</u>	<u>(237 988)</u>

	2021	2020
	\$	\$
(1) Solde du fonds affecté d'origine interne		
<i>Programmes spéciaux</i>		
Budget reporté aux entités multifacultaires	159	129
Projets de recherche sans restriction	29 860	25 792
Budget spécial de recherche	4 875	3 748
Autres	2 839	2 987
	<u>37 733</u>	<u>32 656</u>

23 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirés de ressources affectées	2 690	(1 561)
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	3 969	(2 526)
Non affectés	4 114	(1 396)
	<u>10 773</u>	<u>(5 483)</u>
Autres produits de placements		
Tirés de ressources affectées	837	1 400
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	1 051	2 312
Non affectés	4 303	5 811
	<u>6 191</u>	<u>9 523</u>
	<u>16 964</u>	<u>4 040</u>

- (a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

24 - ENGAGEMENTS

Commandes inachevées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes inachevées d'achats de biens et de services assumés par l'Université sont de 98 607 780 \$.

Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre mai 2021 et juin 2025, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 9 428 939 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 3 047 697 \$ en 2022, à 2 571 207 \$ en 2023, à 2 330 446 \$ en 2024, à 1 409 104 \$ en 2025 et à 70 485 \$ en 2026.

Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds des immobilisations de l'Université sont de 17 241 120 \$.

25 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placement de l'Université. Au 30 avril 2021, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 14 708 394 \$ pour le Fonds des appoints de rentes et à 22 261 560 \$ pour la Fiducie globale, pour un total de 36 969 954 \$, principalement libellés en devises américaines (total de 30 330 115 \$ au 30 avril 2020).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2021, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir totalisant 523 088 \$, soit 266 412 \$ US et 132 316 € (535 348 \$ au 30 avril 2020, soit 337 897 \$ US et 43 022 €). Les passifs financiers libellés en devises représentent les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en devises totalisant 2 567 248 \$, soit 1 985 296 \$ US et 86 709 € (2 681 446 \$ au 30 avril 2020, soit 1 871 192 \$ US et 51 770 €).

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme le détaille la note 21, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque; toutefois, la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le Gouvernement du Québec.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Chaque instrument financier est contracté selon une entente standardisée ISDA et l'Université vérifie la cote de crédit de ses contreparties, lesquelles sont toutes des institutions financières canadiennes reconnues.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et de trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

Débiteurs et autres sommes à recevoir

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Effets à recevoir

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2021, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de diverses sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Autres

Les placements exposent l'Université au risque de marché, au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt, que ce soit directement par l'entremise de fonds communs de placement ou par l'entremise de sa participation dans une fiducie globale. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

De plus, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, l'Université est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

26 - ENTITÉS APPARENTÉES

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université soutient certaines entités qui lui sont apparentées, soit par la poursuite d'objectifs communs, par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission, ou par la participation de l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le soutien de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipement ou d'espaces.

Ces entités apparentées sont les suivantes :

1. La Fondation de l'Université Laval
2. Les Presses de l'Université Laval
3. ULaval Formation continue
4. Les Missions commerciales de l'Université Laval
5. Entrepreneuriat Laval inc.
6. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
7. Boutique Rouge et Or – Université Laval
8. Gestion La Fabrique inc.
9. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

27 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. L'Université contrôle les six organismes suivants qui sont constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

La Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle La Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. La Fondation est vouée au soutien financier et au développement de l'Université dans le but de favoriser les meilleures conditions de formation, de recherche et de création. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2021 et 2020 sont les suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Situation financière		
Actif	222 792	191 734
Passif	1 858	2 396
Solde de fonds	220 934	189 338
	222 792	191 734
Affectations dont sont grevées les ressources		
Investis en immobilisations	78	100
Affectation d'origine externe	216 067	182 484
Affectation d'origine interne	648	2 115
Non grevées d'affectations	4 141	4 639
	220 934	189 338
Résultats		
Produits	53 698	25 653
Contributions de l'Université	(15 840)	(19 791)
	37 858	5 862
Charges	6 262	6 734
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	31 596	(872)
Solde de fonds au début	189 338	190 210
Solde de fonds à la fin	220 934	189 338
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(4 118)	267
Activités d'investissement	637	591
Activités de financement	2 494	2 136

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

27 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

ULaval Formation continue

L'Université contrôle ULaval Formation continue puisqu'elle nomme la totalité des membres votants du conseil d'administration. Le mandat de cet organisme consiste à promouvoir et à offrir des activités de formation non créditées. ULaval Formation continue est un organisme exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2021 et 2020 sont les suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Situation financière		
Actif	2 100	1 557
Passif	-	-
Solde de fonds	2 100	1 557
	2 100	1 557
Résultats		
Produits	-	-
Contributions de l'Université	564	453
	564	453
Charges	21	-
Excédent des produits par rapport aux charges	543	453
Solde de fonds au début	1 557	1 104
Solde de fonds à la fin	2 100	1 557

Autres organismes

Les quatre organismes suivants sont des entités apparentées pour lesquelles l'Université a une présomption de contrôle en raison de son intérêt économique et de leurs objectifs communs.

Ces organismes sont exclus de la consolidation et des informations à fournir du fait qu'ils ont individuellement une importance relative négligeable. Il s'agit des entités suivantes :

1. Les Missions commerciales de l'Université Laval
2. Entrepreneuriat Laval inc.
3. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
4. Boutique Rouge et Or – Université Laval

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

28 - COENTREPRISE

Gestion La Fabrique inc.

L'Université est copropriétaire de cette société du fait qu'elle détient 50 % des actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes, en circulation, et qu'elle a le droit de nommer 50 % des membres votants du conseil d'administration.

Cette entité, dont la mission consiste à gérer et à administrer un immeuble commercial dans lequel l'Université offre des activités d'enseignement, est une société par actions constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), et son statut fiscal est celui de société privée sous contrôle canadien.

Les états financiers condensés de cette société aux 31 mai 2020 et 2019, présentés à titre informatif seulement étant donné que la valeur de consolidation du placement dans cette société n'est pas significative, sont les suivants, selon la part de 50 % détenue par l'Université :

	2020	2019
	\$	\$
Bilan		
Actif	78	48
Passif	78	48
Capitaux propres	-	-
	78	48
Résultats		
Revenus	497	481
Charges	497	481
Bénéfice net	-	-
Bénéfices non répartis au début	-	-
Bénéfices non répartis à la fin	-	-
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(1)	14
Activités d'investissement	-	-
Activités de financement	-	-

29 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES

Les deux organismes suivants, constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et exonérés d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, sont sous l'influence notable de l'Université.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2021

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

29 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES (suite)

Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration et du fait qu'elle détient également un intérêt économique auprès de celui-ci. Cet organisme a pour objectif principal d'analyser les besoins régionaux en formations universitaires, de promouvoir les programmes scolaires offerts, de recruter des étudiants, et d'organiser les cours et services immédiats en région.

L'Université verse une contribution annuelle de 66 516 \$ qui, combinée avec les contributions annuelles de deux autres entités, forme 93 % des produits de la Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

Les Presses de l'Université Laval

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour mission d'éditer des livres universitaires et pédagogiques, de même que des livres destinés au grand public, en langue française.

L'Université verse une contribution annuelle de 50 000 \$ au fonds de fonctionnement de cet organisme, soit 3 % de ses produits.